

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 27 février 2026, 20h

nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 12
12 Pour

Date de la convocation
16/02/2026
Date d'affichage
16/02/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphanie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à Mme CHATILLON Tiphanie) ; Mme DEMITRES Rolande.

Absents : M. DONIO Frédéric ; M. SURGERE Clément.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Objet de la délibération : GRATUITÉ DE LA SALLE DES FÊTES POUR LA CAMPAGNE ELECTORALE 2026.

Affaire n°2/2026

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que les élections municipales 2026 se dérouleront les 15 et 22 mars en cas de deuxième tour.

Elle propose de mettre la salle du conseil et la salle des fêtes à disposition des candidats pour leur campagne électorale qui sera ouverte du 2 mars au 13 mars 2026 à minuit.

La salle du conseil étant déjà gratuite, elle propose de mettre également la salle des fêtes à disposition des candidats gratuitement.

Le Conseil, après discussion, à la majorité :

- **ACCEPTE** de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes aux candidats pour les élections municipales 2026.
- **INDIQUE** que cette gratuité sera effective durant toute la durée de la campagne électorale, soit du 2 mars au 13 mars 2026 à minuit.
- **PRÉCISE** que les demandes de réservation de la salle des fêtes ou de la salle du conseil devront se faire par écrit et selon les modalités classiques liées à chaque salle.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document en ce sens.

Fait et délibéré.

Mme le Maire,
Y. VALLIN.

